

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du **CONSEIL COMMUNAL** du
26 février 2018

Présents: Mme TARGNION, Bourgmestre;

Mme RENIER, Présidente du C.P.A.S.;

Mmes et MM. PITANCE, AYDIN, ORBAN, BEN ACHOUR, PIRON, ISTASSE, LAMBERT, Echevins et Echevine;

M. NYSSSEN, Président du Conseil;

Mmes et MM. LEGROS, ELSSEN, BREUWER, BOTTERMAN, VAN DE WAUWER, ~~POLIS PIRONNET~~, DEGEY, CARTON, GILSON, MESTREZ, CELIK, OZER, DUMOULIN, VOISIN, BERRENDORF, DENIS, KRIESCHER, NAJI, ~~SCHROUBEN~~, LEONARD, ~~EL-HAJJAH DARRAJ~~, DETHIER, GREIMERS, LUKOKI, LOPEZ RODRIGUEZ-PIROTTE, PAULY-CLOSE, LEPAS, Conseillers et Conseillères;

M. DEMOLIN, Directeur général.

SEANCE PUBLIQUE

N° 20.- APPEL A PROJETS - Aménagement, mise en conformité et embellissement des cimetières Wallons et création d'espaces de condoléances et de cérémonies non confessionnelles - Dossier de candidature.

LE CONSEIL,

Vu la lettre du Service public de Wallonie - Département des Infrastructures subsidiées - Direction des Bâtiment subsidiés, en date du 30 octobre 2017, décidant de lancer un appel à projets pour l'aménagement, la mise en conformité et l'embellissement des cimetières Wallons et la création d'espaces de condoléances et de cérémonies non confessionnelles;

Vu la décision du Collège communal en sa séance du 9 février 2018 décidant :

- d'adhérer à l'appel à projets portant sur l'aménagement, la mise en conformité et l'embellissement des cimetières Wallons et la création d'espaces de condoléances et de cérémonies non confessionnelles;
- de retenir le projet de réalisation d'un ossuaire au cimetière de Lambermont, dont l'estimation du coût des travaux s'élève à 40.000,00 €, T.V.A. comprise;

Vu la fiche de candidature envoyée au Service public de Wallonie reprenant le détail de ce projet qui sera élaboré par les Services communaux;

Vu l'avis favorable émis par la Section "Travaux-Environnement-Informatique-FEDER" en sa séance du 23 février 2018;

A l'unanimité,

ADHERE

à l'appel à projets portant sur l'aménagement, la mise en conformité et l'embellissement des cimetières Wallons et la création d'espaces de condoléances et de cérémonies non confessionnelles;

APPROUVE

le dossier de candidature relatif à la réalisation d'un ossuaire au cimetière de Lambermont, dont l'estimation du coût des travaux s'élève à 40.000,00 €, T.V.A. comprise;

SOLLICITE

l'intervention du Service public de Wallonie dans le cadre de l'appel à projets, pour financer le dossier de candidature;

DESIGNE

le Service technique communal comme auteur de projet pour ce dossier;

DECIDE

d'inscrire la dépense relative à cet appel à projet au budget extraordinaire 2018, lors de la prochaine modification budgétaire.

La présente délibération sera transmise au Service public de Wallonie, avec le dossier candidature et, pour information, à M. le Directeur financier.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général,

La Bourgmestre,

P. DEMOLIN

M. TARGNION